

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 51 (2024)
Heft: 3: Dayana Pfammatter, première yodleuse à avoir étudié son art à l'université

Artikel: Plongée dans le budget d'une famille de la classe moyenne
Autor: Peter, Theodora
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1077432>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cité augmente ou que des investissements sont nécessaires: «Nous devons nous habituer à la nouvelle réalité de la hausse des prix.» Cette année, Stefan Meierhans entend veiller à ce que l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée ne soit pas répercutée de manière excessive sur les consommateurs. Pour ce faire, il organisera en milieu d'année un Sommet sur le pouvoir d'achat, auquel participeront aussi des acteurs de l'économie.

En ce qui concerne les coûts de la santé, le plus grand sujet de préoccupation des Suisses, le Surveillant des prix estime que des baisses de prix se-

La cherté des coûts de la santé est le plus grand sujet de préoccupation des Suisses.

Depuis 20 ans, les primes des caisses-maladie ont plus que doublé.

raient possibles notamment pour les médicaments ou les tarifs des hôpitaux et des laboratoires. Néanmoins, les dépenses liées au secteur de la santé augmentent chaque année d'environ 3 %. Cela est dû au fait que la population vieillit et que tout le monde

va plus souvent chez le médecin. Par conséquent, les primes des caisses-maladie ont plus que doublé ces 20 dernières années. Une famille de quatre personnes débourse aujourd'hui jusqu'à 1250 francs par mois pour l'assurance de base.

L'assurance-maladie est également un sujet récurrent en politique. Les différents acteurs n'ont jusqu'ici pas réussi à se mettre d'accord sur des réformes pour faire baisser les coûts de la santé. Le Parlement place ses espoirs dans un nouveau modèle de financement qui crée davantage d'incitations pour les traitements ambulatoires sans hospitalisation coû-

Plongée dans le budget d'une famille de la classe moyenne

La famille Meier compte quatre personnes et vit dans une grande ville suisse. Les deux parents travaillent à temps partiel et réalisent ensemble un revenu net de 9000 francs par mois.

Le plus grand poste du budget du ménage est le logement: pour la location de leur appartement de quatre pièces, les Meier déboursent chaque mois 2200 francs, charges comprises. À cela s'ajoute la facture d'électricité et de gaz, qui s'élève à 150 francs. Les primes d'assurance-maladie et d'autres assurances se montent à 1300 francs. Pour les impôts, les Meier doivent mettre de côté environ 1000 francs par mois.

Les achats alimentaires et ménagers coûtent 1200 francs. La facture pour la connexion Internet, les téléphones mobiles et les taxes TV et radio s'élève à 250 francs. La famille Meier réserve environ 1000 francs par mois en moyenne pour les vêtements et chaussures, le coiffeur et les loisirs. Cette somme ne comprend pas les cours de musique de la fille (10 ans) et du fils (8 ans), qui reviennent à 250 francs par mois.

Les parents travaillent à 80 et 60 %. Trois jours par semaine, l'un d'entre eux



Cartoon: Max Spring

s'occupe à tour de rôle des tâches familiales et prépare à dîner aux enfants. Deux fois par semaine, ceux-ci fréquentent l'école à horaire continu, ce qui coûte 800 francs. Par le passé, quand les enfants n'allaient pas encore à l'école, les parents payaient plus du

double pour leur garde dans une crèche. Les Meier n'ont pas de voiture. Les abonnements de transports publics, la location occasionnelle de véhicules en autopartage et les coûts liés à leurs vélos leur reviennent à 750 francs par mois.

La famille met de côté 600 francs pour des provisions et des imprévus. Il s'agit essentiellement de dépenses non couvertes par l'assurance de base de la caisse-maladie: outre la franchise et la quote-part, les rendez-vous chez l'opticien ou la dentiste peuvent rapidement coûter cher. Un appareil dentaire pour les enfants coûte plusieurs milliers de francs.

Cumulés, tous ces postes budgétaires engendrent des dépenses potentielles de 8500 francs par mois. Il reste donc à cette famille de la classe moyenne 500 francs pour les vacances et l'épargne vieillesse. Les familles aux revenus inférieurs ne disposent souvent pas de cette marge de manœuvre financière. (TP)